




Opinion | Loi sur les forêts : la filière doit soutenir une gestion plus durable !

De nombreux propriétaires privés et professionnels sont opposés à la proposition de loi sur la gestion forestière déposée fin février. Les mesures proposées laissent sceptique, estime Erwan Le Méné, mais il faut soutenir les projets durables pour pallier le statu quo qui détruit la forêt française.



« La forêt française se dégrade année après année, chacun peut le voir et les inventaires forestiers de l'IGN sont sans appel. » (Mourad Allili/SIPA)

Publié le 6 mars 2024 à 17:07 | Mis à jour le 6 mars 2024 à 17:31

 Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

Les propriétaires ne peuvent pas s'opposer à une nouvelle législation en faveur d'une gestion plus durable des forêts. Il en va de la survie de la filière et de notre patrimoine

forestier. En dix ans, la forêt française a perdu **50 % de sa capacité d'absorption du carbone**. Nous ne souhaitons pas que s'empilent les lois et les formulaires à remplir mais que l'appareil législatif prenne acte du drame qui s'annonce et soutienne les initiatives durables. L'Etat peut aider la filière à renouveler ses pratiques.

Etant acteurs de la gestion forestière privée française et travaillant avec des entreprises de travaux forestiers, des pépiniéristes, des propriétaires et des experts implantés dans leurs territoires, nous réfutons l'assertion selon laquelle le secteur privé serait vent debout contre **la proposition de loi** de la députée Renaissance Sophie Panonacle qui souhaite faire la part belle à la sylviculture mélangée à couvert continu (SMCC) par une incitation fiscale.

Nombreux sont les acteurs forestiers à promouvoir la SMCC dont les principes respectent l'écologie tout en ayant conscience de la nécessité d'une rentabilité économique. Les grands syndicats forestiers ne doivent pas être les arbres qui cachent la forêt car ils sont loin de représenter l'ensemble de la profession et d'englober les aspirations de ceux qui travaillent dans les forêts françaises. Certes, nul ne souhaite avoir davantage de paperasserie administrative à remplir, mais nul forestier censé ne souhaite que les choses demeurent en l'état, tant nous constatons jour après jour la désagrégation de grands pans de forêt française.

La forêt française souffre

La tempête de l'automne a abattu de très nombreux arbres en Bretagne. Auparavant, c'est la sécheresse conjuguée à une gestion forestière qui ne devrait plus être pratiquée qui ont eu raison de forêts dans l'est et le nord de la France. Au sud, **les incendies parcourent régulièrement des centaines d'hectares**. Désormais, ces phénomènes touchent aussi les forêts du centre et de l'ouest de l'Hexagone, si bien qu'aucune région n'est épargnée. Nous ne pouvons rester statiques et refuser de changer nos manières de faire.



La Story

Comment va réellement la forêt ?

[Partager](#)[+ Suivre](#)[Acast](#)12 mai 2021 · 19 min · [Écouter plus tard](#)[Conditions d'utilisation](#)

Il doit être révolu, le temps des plantations en monoculture, le temps des grandes plantations d'épicéas en plaine, le temps des rotations courtes et brutales sur le modèle des coupes rases suivies de plantations d'une même essence.

La forêt française se dégrade année après année, chacun peut le voir et les inventaires forestiers de l'IGN sont sans appel. Continuons ainsi et la forêt française ne sera plus un puits **mais un émetteur de carbone**.

Préemption des forêts privées

Si un certain nombre de forêts privées ne sont pas gérées ou ne le sont pas durablement, donner un droit de préemption aux communes ou à l'Etat nous laisse sceptiques.

Comment l'Etat ou les communes arriveraient-ils à les gérer et avec quel argent, alors que de nombreuses communes sont en peine de gérer leurs bois et que l'Office national des forêts (ONF) est en crise ?

LIRE AUSSI :

- **Pour prévenir les incendies, l'Etat lance une « météo des forêts »**
- **Forêts : près de 14.000 propriétaires réunis dans une coopérative d'exploitation forestière**

Le remède nous semble être de mieux valoriser le produit bois et de reconstituer un tissu industriel pour développer la première et la deuxième transformation en France. Les propriétaires privés se soucieront de leurs bois lorsque leur gestion durable sera rentable. L'exploitation durable de la forêt française doit enrichir ses propriétaires et la filière plutôt que de grever les finances publiques surendettées. En ce domaine, l'Etat n'est pas un exemple de bonne gestion financière, confère le déficit de l'ONF.

La solution est entre les mains des gestionnaires privés. Ainsi, une prime allouée à une gestion durable selon les principes de la SMCC serait de nature à favoriser un meilleur avenir pour nos forêts. Mais si nous voulons pour elles un avenir sain et pérenne, il faut que leur gestion soit rentable. Donc que les freins qui empêchent le cours du bois de s'élever soient tranchés.

***Erwan Le Méné** est président et cofondateur d'EcoTree.*

Erwan Le Méné